L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux: 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLÉANS.

VENDREDI, 21 FEVRIER 1890.

THEATRE DE L'OPÉRA.

Bénéfice de Mme Beretta.—Roméo et Juliette.

Hier au moment où nous entrions à l'Opéra pour y entendre la seconde du Cid, nous apprenions qu'un changement de spectacle s'imposait et que l'œuvre de M. Ambroise Thomas: *Hamlet*, était substituée à celle de M. Jules Massenet: le maître prenant la place de l'élève.

Nous n'avons pas rebroussé chemin, croyez-le; car si nous tenons qu'*Hamlet* a ses imperfections, nous sommes d'avis aussi que c'est là une grande composition où le talent abonde, où le génie éclate souvent. De cette soirée où il y a eu force applaudissements pour M. Balleroy, jeu et chant, pour Mme Beretta, et un succès aussi pour Mme Leavington, nous avons emporté bonne impression, mais nous ne venons point en parler à cette heure.

Notre objet unique en ce moment est de vous rappeler que la soirée d'aujourd'hui—reprise de *Roméo et Juliette* de Gounod—est au bénéfice de Mme Beretta; chanteuse légère, et parfois Falcon, à ses heures, quand le rôle pousse au jeu et au feu.

Nous ne savons trop si c'est là un reste, un ressouvenir de directeur qui revit en nous, mais tout sujet mettant sincèrement et son talent et ses efforts au service d'une administration nous attire aussitôt. Avec une troupe dont tous les membres seraient animés de pareil bon vouloir, on irait loin, très loin, croyez-le.

Or, Mme Beretta est de ceux-là et nous croyons être dans le vrai en écrivant que, le cas échéant, elle irait bien au-delà de ce que lui imposent les clauses de son engagement pour tirer la direction d'un pas difficile. Et, laissez nous vous l'affirmer, ô lecteurs, qui jamais n'avez été pris dans l'engrenage d'une exploitation théâtrale, cette tendance chez un artiste à se résigner au labeur le plus ardu, dans les circonstances pressantes, malaisées, peut-être le salut d'une administration.

Donc, si nous en jugeons bien, et nous avons la conviction de ne nous point tromper, Mme Beretta est une pensionnaire modèle en même temps qu'une artiste de prix.

Elle a aussi du tact; elle ne croit pas que tout lui soit dû et qu'elle puisse se soustraire à ces devoirs de la plus ordinaire politesse que de ci de là on oublie dans le monde du théâtre.

Dans les nombreux articles par nous publiés depuis l'ouverture de la campagne qui va se clore nous avons eu maintes occasions d'analyser la personnalité artistique de Mme Beretta, et si ceux qui nous lisent en ont bien voulu occuper leur mémoire, ils savent que fréquemment nous avons joint nos bravos à ceux du public.

Nous n'avons pas l'intention d'entrer ici à nouveau dans le détail des valeurs de la chanteuse légère de l'Opéra; nous les avons toujours reconnues nombreuses, et si nous avons fait parfois des réserves, dont nous ne retirons rien, d'ailleurs, nous avons admis, nous reconnaissons encore que chez Mme Beretta les qualités sont en prédominance.

Nous ne savons quel mauvais vent paraît souffler cette année sur les bénéfices; il en est plusieurs, il en est trop qui ont été négatifs. C'est là une sorte d'insolvabilité à laquelle ne nous a pas habitués notre public. Dans le passé il a, d'ordinaire, agi d'une façon diamétralement opposée.

Chez tout artiste, à toute période—nous pourrions presque poser la règle comme immuable—il est un côté d'enfant, qui survit, qui rôde en lui-même pour ainsi parler; fleurs et couronnes sont ses joujoux, et c'est spécialement, à sa soirée bénéficiaire qu'il est heureux, qu'il jubile de voir tomber devant lui cette averse de bibelots.

Nous espérons qu'ils ne feront pas défaut à Mme Beretta; qu'une salle nombreuse lui dira encore qu'on apprécie et ce talent et cette probité de pensionnaire dont nous parlions plus haut.

Elle mérite amplement cette manifestation, la plus flatteuse de toutes: un auditoire marquant par la qualité et la quantité; cet accueil si doux à l'artiste, qui se formule par les joujoux rappelés tout à l'heure.

A ceux-là s'en joindront d'autres aussi, nous le prévoyons, car la bénéficiaire de ce soir s'est gagné ici bien des sympathies sérieuses.

Son spectacle n'a pas besoin de nos éloges, n'est-ce pas? *Roméo et Juliette*, ainsi distribué: *Juliette*, Mme Beretta; *Roméo*, M. Fürst; *Stephano*, Mlle Valgalier; *Capulet*, M. Geoffray; *Frère Laurent*, M. Saint Jean; *Mercutio*, M. Balleroy; *Tybalt*, M. Noé Cadeau; *Gertrude*, Mme de Voltry.

Demain soir, *Aïda*; dimanche matin, la seconde du *Cid*; le soir, bénéfice de Mlle Valgalier, qui a choisi pour spectacle la reprise des *Dragons de Villars* et *l'Union des Peuples*, ballet de M. d'Alessandri.

Théâtre St-Charles.

Le succès obtenu toute cette semaine par MM. Jefferson et Florence dans la comédie de Sheridan: *The Rivals*, va sans nul doute trouver son pendant dans celui que leur vaudra *The heir at law*, autre comédie, de Coleman celle-là, qu'on joue ce soir.

Elle marque aussi au répertoire de ces artistes; partout elle a soulevé de l'enthousiasme et surtout parmi les lettrés.

Ce succès est simplement éclatant ici. On sait que bonne partie de notre public est fort chatouilleuse à l'endroit du tarif des places; elle n'aime pas qu'on remanie celui ci, pour le hausser bien entendu.

Or cette hausse, on n'a pas craint de la faire en cette occurrence, et cependant le public est accouru au contrôle et depuis l'ouverture du tableau de location, il est malaisé, très malaisé d'arriver à temps au contrôle pour avoir le dessus du panier.

Nous félicitons la direction de cette réussite; il est bon que la Nouvelle-Orléans récompense d'intelligents efforts et prouve ainsi la finesse de son goût. Cet accueil fait à MM. Joseph Jefferson et W. Florence ne peut qu'avoir un très heureux effet et décider bien d'autres artistes, vraiment éminents, à nous visiter.

Par ceux-ci le chemin de la Nouvelle-Orléans est quelque peu oublié depuis bien des saisons; il est plus que temps qu'on les y ramène.

Donc aujourd'hui première représentation de la pièce *The heir at law*, avec les deux artistes déjà nommés comme interprètes principaux.

Ne pas oublier que leur engagement finit irrévocablement demain.

Académie de Musique.

La présente semaine aura été certainement la plus brillante de la saison pour la direction Bidwell. En effet, foule chaque jour à l'Académie de Musique comme au St-Charles. Mais foule telle, entendez-vous, que les spectateurs debout se coudoient et qu'ils sont fréquemment sur plus d'une rangée.

Voilà qui prouve que quand on produit devant le public des œuvres de valeur, quand on leur donne des interprètes n'en manquant point non plus, il sait apprécier et double fait et en témoigne.

Le nom de Victorien Sardou, le renom de la *Tosca*, l'une de ses dernières œuvres; une compagnie dont Mme Fanny Davenport est la personnalité dominante, c'étaient là autant d'invités au parterre de la Nouvelle Orléans, qui, nous le répétons, y fait chaude réponse.

Il y a succès pour l'ouvrage, pour Mme Fanny Davenport, pour la troupe qui l'entoure et à cet ensemble heureux s'ajoute le complément d'une mise en scène soignée, bien entendue.

Aujourd'hui avant dernière soirée.

Grand Opera House.

Nous touchons à la fin des représentations de *Fantasma*, la pièce à grand spectacle, l'un des meilleurs succès des Hanlon et qui a si brillamment occupé cette semaine. L'avant-dernière soirée en a lieu aujourd'hui, car l'engagement de la troupe favorite finit demain. Allez donc voir l'ouvrage, plutôt deux fois qu'une et vous conviendrez que rarement pièce fut aussi heureusement mise en scène, aussi conduite [illegible].

Après-demain aura lieu le début d'une troupe d'opéra anglais qui, le succès a accompagné partout aux Etats-Unis. Si nous n'avons pas encore sous les yeux les noms des artistes qui la composent, nous en connaissons un du moins qui, à lui seul, est une recommandation: celui de Mlle Emma Romeldi.

Musée-Théâtre.

Programme nouveau [illegible] au succès, toujours le même. [illegible] non interrompues, chaque jour, de 11 heures du matin à 10 heures du soir.

Lectures.

On annonce une série de *lectures* intéressantes qui doivent avoir lieu prochainement au Tulane University. Nous aurons à revenir sur ce sujet. Nos remerciements pour les invitations adressées à l'ABEILLE.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Température du 20 février 1890.

Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens, No 143 rue du Canal, Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	68	20
Midi	76	25
3 P. M.	78	26
6 P. M.	74	24

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS.

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Antonio Astinza à Mlle Katie Lagesbuhl.
Wm Kessel à Veuve Apolonie Tantia.
Pascal A. Ugarte à Mlle Victorine Puissardo.
Eugène Gaudin à Mlle Céleste Jacob.
Clarence A. Seghers à Mlle Stella M. Doise.
Damiano Basile à Mlle Adelina Giacono.
Chas L Schroeder à Mlle Antoinette Moore.
John N. Piazza à Mlle Amélia Fisher.
Frank Briecco à Mlle Martha Picou.
Salvatore Milone à Mlle Rosalia Bellina.
James Haney à Mlle Eleonora Weber.
Ezekiah Lewis à Mlle Margaret Barthélemy.
James P. Sutton à Mlle Mary Theresa Farrelly.
John Smith à Mlle Octavia Gardner.
Jas. T. Reagan à Mlle Olivia F. Higgins.
Louis Thomas à Mlle Octavia Tass.

Naissances.

Mme Albert Cuevas, un garçon.
Mme Ernest F Grunewald, un garçon.
Mme Louis Erard, un garçon.
Mme Paul O. Aubert, un garçon.
Mme Matthew Baus, un garçon.
Mme Charles Elmer, une fille.

Décès.

Abraham Samuels, 62 ans, 542 rue du Canal.
Eliza Ellensworth 26 ans, rue White, près Thalie.
Andrew Walker, 62 ans, rue Ann, près Clinton.
Mlle Kate Lark, 19 ans, 442 rue Chippewa.
Ellen Young, 6 mois, rue Howard, près Teledano.
Luphrasie Johnson, 17 ans, 213 rue Perdido.
E J. Gaines, 20 mois, Alger.
Edward Carney, 35 ans, rue Rocheblave, près Lapeyrouse.
John McGill, Sr., 76 ans, coin des rues Pitt et Berlin.
William A. Finn, 21 ans, 230 rue Magnolia.
Philippa Crebe, 11 mois, 125 rue Ste-Jane.
Joseph Corcoran, 4 ans, 41 rue aud Villeré.
Mme A. Capiton. 57 ans, 36 1/2 Avenue Cleveland.
Mlle Mary L. Chandler, 23 ans, 1778 rue Tchoupitoulas.
Mary Irma Clyde, 5 mois, Asile des Orphelins de St-Vincent.

Ventes inscrites au bureau de l'annotateur des aliénations:

Mme J. Jarreaux au Louisiana Homestead Association, un terrain borné par les rues Léonidas, Jefferson, Quatrième et Zimple, $600.

Mlle S. Pilon à Mme W. Carre, un terrain borné par les rues Calliope, Euphrosine, Liberté et Howard, $600.

S. Erlich à H. Abes, un terrain borné par les rues Prytanée, Colisée, Melpomène et Terpsichore, $2,000.

A. Walter et als. à N. Jung, un terrain borné par l'avenue Washington, les rues Chippewa, St-Thomas et Front, $1,200.

Cour de Circuit.—J. G. Spor contre Oscar Grozier pour obtenir le renouvellement d'un jugement pour $1,388.50. John H. Hanna contre Richardson & Carey, jugement en faveur du demandeur pour $1,123 16. Kallsfleisch Milling Co., contre H. C. Lawler pour $11,000, jugement en faveur du demandeur.

Cour de District des Etats-Unis.—J. C. Perault contre le remorqueur Nicholls. Jugement en faveur du demandeur pour $43 35.

Cour Civile de District.—N. O. Canal and Banking Co. contre la Orleans Cotton Rope Mfg. Co., pour $4,000.

P. Labouisse contre la même, pour $2,500.

Le syndic de la faillite d'Amico Sidoti demande l'autorisation de vendre les biens mobiliers et immobiliers.

Cour Criminelle.—Section A.—John Grant, voies de fait, 30 jours.
Ben. Benjamin, larcin, 4 mois.
Hanna Bailey, larcin, deux mois.
Charles Ulet, voies de fait, trois mois.
Granville Kelly, port d'arme cachée, $10 et dix jours.
Alfred Gerdy, attaque à main armée, ordonnance de non lieu.

Section B.

James Leerens, attaque, $50 ou deux mois.
Chas. Ulet, attaque, trois mois.
Tom. Lacey, tentative d'assassinat, quatre ans.

CONSEIL MUNICIPAL.

Le Conseil a tenu hier soir la séance ajournée du 18 février. Dix-neuf membres étaient présents et le Maire occupait le fauteuil.

Le Message du Maire contient les documents suivants:

1. Rapport du trésorier pour la semaine finissant le 15 février 1890.
2. Rapport du commissaire de police et des édifices publics pour le mois de janvier.

Une longue discussion est soulevée par M. Pragne qui prétend que le meeting n'est pas régulier et que par ce fait il n'est possible de s'occuper que des documents venant sous le titre de "unfinished business."

Le maire déclare la séance parfaitement régulière et on procède à la lecture des documents.

Le contrôleur informe le Conseil que Joseph Raymond est le plus haut enchérisseur pour la location de la moitié du marché Ste-Marie ($4,500 par an pendant 3 ans). Il transmet aussi l'offre de M. Trisconi ($172,050) pour la location de tous les autres marchés. Référé au comité.

Dans le même rapport, il soumet aussi à l'approbation du Conseil la nomination de M. J. C. Pinney, comme "legal process clerk" en remplacement de M. Patton. Référé.

M. Harrod informe le Conseil que le beffroi à l'encoignure Galvez et l'avenue Tulane nécessite de promptes réparations.

M. W. J. Monaghan rappelle au Conseil sa proposition de percevoir les revenus des marchés moyennant un prélèvement de 3 0/0 sur les sommes par lui versées au trésor. Référé au comité.

Le comité No 8 propose d'autoriser M. A. Socola à établir un tuyau aboutissant au fleuve. Adopté.

Le comité de finances propose d'autoriser l'avocat de la ville à clore la question en litige au sujet du paiement des "dead-head roll." Adopté.

Le Conseil ajourne.

L'incendie de la rue Bourbon.—Dans l'incendie de la rue Bourbon a péri, paraît-il, un singe qui avait été offert à un brasseur de Milwaukee, qui se proposait de l'emporter et l'avait attaché dans la soirée, pour s'en débarrasser, dans le magasin de Levy & Wolfson.

L'immeuble occupé par ceux-ci est assuré $5,000 aux compagnies locales. Stock $25,000 à l'agence F. Marks et $30,000 à des compagnies étrangères.

Stock de M. Werlein $49,500 aux compagnies Mechanics and Traders, London, Liverpool and Globe, Home et agence John Fell.

Stock de Larousini, $15,000 à la compagnie Pescud.

Stock de P. Péret, $4000 à la Royal Co. de Londres et la Merchants' Mutual.

Stock de P. Kranz, $11,000 à l'agence Wood & Duero.

L'immeuble qu'ils occupaient est assuré entièrement à l'agence Pescud.

Celui de Philippe Werlein est assuré $15,000 à l'agence Pescud.

Les pans de murs qui restent encore debout ayant été signalés comme dangereux, vont être démolis sans délai.

Tentative de vol.—Mercredi soir à 10 heures, les agents ont découvert caché dans la cour de M. Durant Da Ponte, encoignure Aline et St Charles, un petit nègre âgé de 13 ans, David Watson qui a été arrêté. Conduit au poste, il a avoué qu'un voleur de profession lui avait fait sauter la clôture afin qu'il ouvrît une porte pour lui permettre d'entrer.

Une rude traversée.—La barque *Winkalia*, capt. Geo. P. Beckley, qui a heurté un récif dans sa traversée entre Rio Janeiro et les Barbades, a achevé sans accident son voyage durant lequel quatre matelots se sont sauvés dans une embarcation. Le capitaine avec quatre hommes d'équipage ont ramené la barque dans le port où elle vient d'arriver avec des avaries considérables. Sa quille devra être entièrement reconstruite et elle nécessitera encore d'autres réparations qui ne seront pas terminées avant plusieurs semaines.

Rixe.—Hier soir, à 5 h. 30, une rixe a eu lieu rue des Champs-Elysées, près Visteire, entre Alex. Bessie et Conrad Alberta. Celui-ci a été blessé d'un coup de hache à la main gauche. Tous deux ont été arrêtés pour bris de paix et Bessie a été en outre accusé de coups et blessures.

Collision.—Hier à 3 h. 45 P. M., une locomotive en manœuvre a heurté, encoignure Galennie et Water, un wagon appartenant à M. Giacomino. Dommages $35.

Crescent City M. B. A.—Le banquet de la Crescent City M. B. A., par lequel elle doit célébrer son 6ème anniversaire, aura lieu dimanche 23 février, à la salle des Lusitanos, rue Dauphine No 275, à 5 heures P. M., à la suite de la parade. Celle-ci aura lieu de 1 h. 30 à 5 heures. Remerciements pour l'invitation reçue.

Infanticide.—Hier à 1 heure de l'après-midi, on a trouvé dans le cimetière Locuste, encoignure Sixième et Locuste, le corps d'un enfant nouveau-né.

Morts subites.—Hier matin à 10 heures, un Allemand du nom de Chas. Prets, âgé de 54 ans, est mort subitement chez lui, rue Conti No 313 1/2.

—A 11 heures, une nommée Dora Apt, âgée de 36 ans, est aussi morte subitement chez elle, rue Tremé No 105. Tous deux ont succombé à l'abus des boissons alcooliques.

Le "Preston Hed-Ake"

Vous guérit pendant que vous attendez. Il est prompt et sans danger dans ses effets. Il ne contient pas de morphine, d'antipyrine, de chloral, de cocaïne ni aucune substance dangereuse.

DÉPÊCHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Le journal le Matin.—M. Rouvier.

Paris, 20 février—Le journal *le Matin* écrit que M. Rouvier, ministre des finances, demandera à la Chambre des Députés de voter 700,000,000 de francs, afin de balancer le budget.

Victimes.

Paris, 20 février.—On a retiré vingt cadavres de la houillère à Delize, lieu de l'explosion dont nous avons parlé hier et qui a eu lieu dans la nuit de mardi dernier. On a aussi pu sauver huit mineurs, mais ils sont sérieusement blessés.

Le duc d'Orléans.—Le budget.

Paris, 20 février. — Le Cabinet s'est réuni aujourd'hui à l'Elysée, sous la présidence de M. Carnot. On a discuté la question du duc d'Orléans, mais les ministres ne sont encore arrivés à aucune décision.

M. Rouvier, ministre des finances, a promis à ses collègues de soumettre le budget à la Chambre, samedi prochain.

Elections en Prusse.

Berlin, 20 février—Les élections générales, pour le Reichstag, ont eu lieu aujourd'hui. Le nombre de voix reçues est phénoménal.

Les fonctionnaires chargés de surveiller cette élection étaient accablés de travail; en beaucoup de bureaux il était impossible de suffire aux électeurs qui, à l'heure du dîner, s'empressaient d'accourir pour voter.

La plus grande partie des fabriques a fermé.

Beaucoup de conservateurs anti-sémitiques ont voté pour les candidats socialistes afin de faire échec à M. Virchow.

A une heure de l'après-midi une vive sensation s'est produite. On avait reçu un rescrit impérial ordonnant aux troupes de la garnison de cette ville de se porter immédiatement à Krensberg. L'ordre a été exécuté immédiatement. Le peuple a semblé être frappé de panique jusqu'au moment où il a été annoncé que cette manœuvre était tout simplement l'une de ces surprises militaires inaugurées par l'empereur, afin de s'assurer de l'habileté de la garnison à repousser une attaque qui serait faite soudainement.

Le vote de M. Bismarck.

Berlin, 20 février—Le prince s'est rendu aujourd'hui au poll afin d'y déposer son bulletin. Il a voté pour M. Zeidler, conservateur, comme membre du Reichstag.

Journal interdit.

Berlin, 20 février—Un ordre a été lancé interdisant la circulation en Allemagne du *Volksanger*, journal publié à Cincinnati, Ohio.

Elections en Allemagne.

Berlin, 20 février—Dans les districts de Berlin dont les résultats sont connus, il y a lieu à ballottages.

A Magdeburg, un socialiste est élu; dans le second district de Munich, un socialiste est élu; ballottage pour le premier district.

A Strasbourg, élection d'un libéral-national. A Leipzig, ballottage. A Hagen, un progressiste élu, et un socialiste à Meraue, en Saxe. MM. Auer et Stolle, socialistes, sont élus l'un à Zwickau, l'autre à Danzig.

A minuit les retours semblent indiquer que le gouvernement a perdu 15 sièges et que les socialistes ont doublé leurs forces dans l'Allemagne.

Incendie d'un théâtre.

Amsterdam, 20 février—Un incendie a éclaté hier soir au théâtre communal de cette ville, et avant qu'on ait pu se rendre maître des flammes, l'intérieur de la bâtisse était complètement détruit. Une bibliothèque de valeur a brûlé.

Condamnation.

Canée, Crète, 20 février—Trois membres du conseil crétois ont été condamnés à sept ans de prison chacun, pour avoir abandonné leurs postes à la suite de menaces faites par les comités crétois à Athènes.

Election pour le siège de feu M. Talbot à la Chambre des Communes.

Londres, 20 février—L'élection pour remplir la vacance à la Chambre des Communes dans la division du centre de Glamorganshire, vacance causée par la mort de M. Talbot, a eu lieu hier.

M. Evans, libéral a été nommé; il n'avait du reste de concurrent.

M. Talbot était un libéral, mais il s'était abstenu de voter sur le bill *home rule* de M. Gladstone. M. Talbot avait été nommé sans opposition à l'élection qui a précédé celle-ci.

Election.

Londres, 20 février.—M. Evans (Libéral gladstonien) a été élu par les électeurs de Glamorganshire, Pays de Galles. Il n'a pas eu d'opposant.

Son prédécesseur était M. Christopher Rice M. Talbot, mort récemment.

Banque d'Angleterre.

Londres, 20 février—La Banque d'Angleterre a réduit son taux d'escompte de 5 pour cent.

Jolis prix.

Londres, 20 février—A la vente de chevaux de W. T. Woodward faite aujourd'hui, 46 bêtes ont rapporté une somme de $139,625; une moyenne de $3,025.

Le steamer Germania.

Queenstown, 20 février—Le steamer *Germania* parti de New-York le 12 février pour Liverpool, est arrivé ici à 7 heures 15 minutes A. M. le 20 février.

Le dit steamer rapporte qu'il a rencontré un grand nombre de banquiers dans la route principale des steamers qui font le service entre l'Europe et l'Amérique.

WASHINGTON.

Le World's Fair.

Les débats se sont ouverts hier (20 février) à la Chambre fédérale, sur la question du World's Fair et du choix du site. De nombreux orateurs se sont fait entendre, mais le temps ne nous est pas laissé de traduire les discours prononcés en faveur de New York, de Chicago, de Washington, de St-Louis.

Qu'il nous suffise de dire que le débat est très ardent; nous en donnerons le résultat, qui ne saurait se faire attendre; car, où que soit tenue l'Exposition Universelle des Etats-Unis, il importe que les travaux en soient commencés immédiatement.

M. Coleman, de la Louisiane, a parlé en faveur de Washington.

Le Président en voyage.

Pittsburg, 20 février—Le Président Harrison s'est levé de bonne heure ce matin et après un déjeûner au Club Duquesne a visité divers établissements, sous la conduite de M. Carnegie. A 3 heures de l'après-midi aujourd'hui aura lieu une réception à la Maison de Cour, pour laquelle de luxueux préparatifs ont été faits. L'édifice est orné avec luxe et l'on s'attend à une grande foule. Ce soir à 7 heures et demie la Bibliothèque Carnegie sera officiellement inaugurée par M. Harrison et un discours prononcé par M. Carnegie. Immédiatement après ces cérémonies le Président repartira pour Washington.

Mort de Mme Esell.

Tamaleo, Ills, 20 février—Mme Esell, femme de M. Esell, qui a joué un grand rôle dans la politique, a été tuée hier par la foudre.

Fait étrange et curieux.—Les médecins diffèrent d'opinion sur le cas.

Danville, Va., 19 février.—Une grande excitation règne en cette ville sur un incident étrange qui est aujourd'hui le sujet de conversation ici. Hier après-midi on annonçait qu'après une maladie de quelques jours seulement, Mlle Annie A. Pollard, ravissante jeune fille de 16 ans, succombait à une typhoïde pneumonie résultant d'une attaque de grippe.

La morte a été exposée et les funérailles annoncées comme devant avoir lieu aujourd'hui, mais avant l'heure fixée l'avis mortuaire était retiré et le cercueil vite enlevé de la maison.

Vers 2 heures un médecin est venu voir la supposée morte, et après avoir examiné le corps a déclaré que la vie n'était pas éteinte et que la jeune femme était en léthargie.

Ses traits ne sont pas altérés, les yeux clairs et brillants; rien de cette pâleur mortelle, qui habituellement se répand sur les traits du mort, et le corps conserve sa chaleur naturelle.

Le rapport de ce médecin a causé une vive sensation dans la famille, et les funérailles ont été ajournées indéfiniment.

D'autres médecins ont été appelés immédiatement, et dès leur arrivée à la maison se sont mis à l'œuvre et ont employé tous les moyens connus à la science pour amener le rappel à la vie. Après avoir opéré environ une heure et avoir fait un diagnostic complet, ils ont déclaré que dans leur opinion la jeune femme est morte et qu'aucune science humaine ne peut la rappeler à la vie. Mais le médecin de la famille maintient qu'il n'en est pas ainsi.

La famille n'étant pas certaine que la jeune femme soit morte et agissant sur l'avis des médecins et d'amis, a décidé de garder le corps jusqu'à ce qu'il y ait décomposition, afin de dissiper toute espèce de doute.

Pendant la courte maladie de la jeune personne, elle a eu un évanouissement et est restée comme morte, mais après plusieurs heures elle est revenue à la vie et a pu causer avec ceux qui se trouvaient près d'elle.

Une foule considérable, blancs et noirs, a visité la maison mortuaire dans l'après-midi.

La jeune femme est couchée sur un canapé et elle paraît être dans un sommeil profond.

Cet incident a créé une forte impression sur tous, car on ne se souvient pas qu'il y ait eu ici un pareil cas.

Nouvelle ligne de chemin de fer.

Toronto, Ont., 20 février—Un bill a été présenté à la législature pour incorporer la compagnie de chemin de fer Sault, Ste Marie et Hudson Bay.

Le dit bill pourvoit à la construction d'un chemin de fer de Sault Ste Marie à la fabrique Moose ou quelque autre point sur la Baie James, à Ontario, avec pouvoir d'acheter, de vendre ou d'exploiter des mines de charbon et de fer ou autres mines le long de la ligne du chemin de fer.

L'affaire de Navassa.

Baltimore, 20 février.—Les émeutiers de Navassa viennent de recevoir leurs sentences; George S. Key, Henry Jones et Howard Smith, convaincus de meurtre, seront pendus le 28 mars. Les quatorze individus poursuivis pour homicide et condamnés comme tels iront au pénitencier pour des termes variant de deux à dix ans.

Tempête de neige.

San Francisco, 20 février—Des rapports émanant de divers points sur les lignes du Central Pacific Overland, de Colfax à Truckee, portent qu'une nouvelle tourmente de neige a sévi dans les montagnes de la Sierra Nevada, au cours de la nuit de mardi.

Tempête de grêle.

Brazil, Ind., 20 février.—Une terrible tempête de grêle s'est abattue hier pendant plusieurs heures ici et dans les comtés adjacents.

La résidence de John Decker, près de cette ville, a été frappée par la foudre vers midi.

Le courant électrique a passé par la cheminée et Mme Decker et Mlle Florence Hallon ont les jambes paralysées; elles sont dans un état critique. La maison est en partie démolie.

Exécution.—Double meurtre.

Bellefonte, Pa., 20 février.—Wm Seely Hopkins a été pendu ce matin, en expiation du double meurtre de sa femme et de sa belle-mère.

La trappe est tombée pour la première fois à 10 heures et quart.

La corde s'est brisée et le condamné a été de nouveau placé sur l'échafaud.

La trappe est retombée cette fois avec succès, à 10 heures 18 minutes.

Incendie.

Bulletin—Albany, N. Y., 20 février—L'église catholique St-Jean et le couvent à Greenbush sont en feu, et seront complètement détruits par les flammes. Deux blocs adjoints courent un grand danger.

Autres criminels expiant leurs crimes sur l'échafaud.

Philadelphie, 20 février — Jacob Schoop et Thomas J. Cole ont été pendus ensemble ce matin dans la prison Moyamensing. A 10 heures 4 minutes la trappe est tombée.

Schoop a été exécuté pour le meurtre d'Anton Schilling, et Cole pour celui de Walter McAllister.

Inauguration.

Pittsburg, 20 février—La dédicace officielle de la Bibliothèque Carnegie, ouverte au public gratuitement, a eu lieu ce soir; c'est le Président Harrison lui-même qui en a proclamé l'ouverture.

La bâtisse a coûté $300,000; elle comprend une bibliothèque et une Salle de Concerts. On annonce semi-officiellement que M. Carnegie a l'intention d'augmenter le montant de sa donation à Pittsburg et de la porter d'un million à deux millions de piastres. La première donation avait été de $500,000.

Après un lunch au Duquesne Club, le Président a été conduit à la gare où il a pris le train de Washington.

Législature du Mississipi.

Chambre.

Jackson, 20 février.—Le représentant West appelle le Mémoire demandant au Congrès le rappel du Quinzième Amendement à la Constitution des Etats-Unis et en demande l'adoption. Cette motion est perdue par un vote de 30 contre 21.

Le gouverneur a signé le bil allouant $10,000 pour la construction d'un monument Confédéré à Jackson.

La grippe.

San Antonio, Texas, 8 février.—Des lettres particulières, reçues ici de Mexico, disent que la grippe se propage avec une rapidité accrue; qu'elle y fait beaucoup plus de ravages qu'en aucune autre ville du continent américain.

Les auteurs de ces diverses lettres sont des Américains des Etats-Unis résidant à Mexico et qui n'ont aucune raison pour cacher la vérité. Une lettre du 14 février dit:

"Les progrès de la grippe et ses effets sont vraiment terribles ici. Le mal a éclaté au milieu du mois de janvier et n'a fait qu'empirer. Aujourd'hui il a atteint son paroxysme. Le nombre de cas de pneumonie est incroyable; cette complication est plutôt la règle que l'exception; toutes les précautions sont inutiles contre elle.

"Le cas se produit surtout parmi les classes pauvres, qui vivent dans des maisons, comme ouvertes à tous les vents. Les malheureux succombent ainsi que bestiaux dans une épizootie; on a compté jusqu'à 125 décès par jour. Aussi les cercueils sont-ils venus à manquer et force a été de s'en passer pour inhumer les morts."

ANGLETERRE. — LES TENANCIERS A BAIL.—La revue hebdomadaire *England*, organe conservateur, croit savoir que le gouvernement se proposerait de consacrer 20 millions de livres (500 millions de francs) à l'extension de la loi Ashbourne, qui fournit aux tenanciers le moyen de devenir acquéreurs des terres qu'ils tiennent à bail. Les conditions de garantie seraient telles, que ni l'Etat ni le contribuable n'auraient à supporter de nouvelles charges.

LES CONSTRUCTIONS NAVALES, EN FRANCE, EN 1891.—On travaillera, en 1891, en France, tant dans les arsenaux qu'à l'industrie privée, à dix cuirassés, un croiseur cuirassé de première classe, quatre de deuxième classe, deux croiseurs torpilleurs, cinq avisos torpilleurs, deux canonnières cuirassées, un aviso-transport, douze torpilleurs de haute mer et trente-cinq de première classe.

Preston's "Hed-Ake" est un remède *certain* et *immédiat* pour la nervosité, la névralgie, la dyspepsie et les maux de tête chroniques. Demandez-le à votre pharmacien; soyez guéri pendant que vous attendez ou faites-vous rembourser.

Entre collégiens:

—Donne-moi du tabac, que je fasse une cigarette; j'en manque.

—Voici. Tu ne sais pas ce que je fais, moi, quand je n'ai pas de tabac?

—Non. Que fais-tu?

—Mon vieux, c'est bien simple. Quand je n'ai pas de tabac, je fais l'héroïne de Beauvais.

—Hein!.... Quoi?....

—Je fais l'héroïne de Beauvais: Jeanne Hachette.

ARBITRAGE OBLIGATOIRE ENTRE PATRONS ET OUVRIERS.—PROJET DE LOI A LA CHAMBRE FRANÇAISE. — M. Camille Raspail a déposé sur le bureau de la Chambre française, une proposition pour rendre l'arbitrage obligatoire dans les difficultés qui surviennent entre patrons et ouvriers.

En voici les passages principaux:

Article premier.—Toutes les fois qu'un différend s'élèvera entre patrons et ouvriers, les parties intéressées devront soumettre les questions qui les divisent à un arbitrage.

Art. 2.—Le tribunal arbitral sera composé:

1. De deux arbitres nommés par les patrons;
2. De deux arbitres nommés par les ouvriers.

Ces arbitres seront choisis de préférence dans les corps élus: députés, sénateurs et conseillers généraux.

Art. 3.—Les arbitres devront s'engager à observer le secret le plus absolu sur les renseignements et documents qui leur seront fournis ou communiqués.

Art. 9.—Dans le cas où les patrons refuseraient de se soumettre à l'arbitrage obligatoire, les ouvriers ou leurs délégués devront se rendre à la mairie, pour faire la déclaration de ce refus.

Le maire, ou, en son absence, un adjoint, devra, dans les vingt-quatre heures, faire connaître au chef de l'établissement ou du chantier, la déclaration faite par les ouvriers et l'engager à accepter le tribunal de conciliation proposé par ces derniers. Les vingt-quatre heures écoulées, si le patron persiste dans son refus, le maire rendra compte de ses démarches par des affiches qui seront placardées au domicile du patron, à la mairie et sur plusieurs points de la commune; de plus, il en informera de suite les journaux de la région.

Art. 10.—Si, au contraire, le refus d'accepter l'arbitrage obligatoire vient de la part des ouvriers ou de leurs délégués, ils ne pourront pas bénéficier de la loi du 28 mai 1864.

Art. 11.—Dans le cas où les délégués ouvriers n'accepteraient pas les conclusions des arbitres, ils seront libres, aussitôt la sentence rendue, de se mettre immédiatement en grève.

SIGNAUX D'INCENDIE.

5 Harmonie et Tchoupitoulas.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Neuvième
8 Carondelet et Huitième.
9 Prytanée et Neuvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No 22.
15 Poste de la Cie de Pompe No 23.
16 Poste H. and L. Co. No 1, Jackson.
17 Constance et Première.
18 Magazine et St-André.
19 Ste Marie et Tchoupitoulas.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Colisée.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et Dryades.
28 Jackson et Laurel.
29 Levée, Orange et Richard.
31 Henderson et Peters.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12, Tchoupitoulas.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1, Hunter.
35 Chippewa et St-James.
36 Station de Police du 2ème Precinct
37 Race et Magazine.
38 Melpomène et Camp.
39 Richard et Annonciation.
41 Station des Ecuries, St-Charles.
42 Marché Dryades, Melpomène.
43 Franklin et Erato.
45 Camp et Calliope.
46 Poste No 6.
47 Calliope et Front.
48 Peters et St-Joseph.
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 18, Calliope.
54 Remparts et Delord.
56 Calliope et Freret.
57 Magnolia et Erato.
58 Julie et St-Charles.
61 Terpsichore et Franklin.
63 Pied de la rue Lafayette.
64 Camp et Poydras.
65 Julie et Commerce.
71 Pied de la rue Julie, Dépôt du L & N. R. R.
72 Canal et Levée.
73 Magazine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
81 Canal et Camp.
82 Girod et Baronne.
83 Poste de la Cie de Pompe No 13, rue Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14, rue Commune.
125 Maison de Refuge, Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rocheblave.
128 Miro et Lafayette.
141 Bienville et Vieille Levée.
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7 Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste H. & L. Co. No 4, Bassin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des cars, rue du Canal.
156 Prieur et St-Louis.
214 Vieille Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson.
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 10, Dumaine.
231 Tremé et Esplanade.
232 Remparts et Esplanade.
234 Tremé et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No 21, Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Paroisse.
241 Poste de la Cie de Pompe No 3 Esplanade.
242 Ste Anne et Miro.
243 Manufacture de Stern, Française.
245 Pont du Bayou et Esplanade.
252 Marigny et North Peters.
253 Poste de la Compagnie de Pompe No 9, Esplanade.
312 Station de police, Champs-Elysées.
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysées.
316 Claiborne et St-Bernard,
317 Lapeyrouse et Miro.
412 Laharpe et White.
413 Remparts et Espagne.
414 Poète et Urquhart.
415 Mandeville et Claiborne.
416 St-Antoine et Claiborne.
513 Presse à coton et Levée.
514 Marché Washington.
515 Louisa et Remparts.
612 Poste de la Cie de Pompe No 24 rue Dauphine.
613 Dauphine et Indépendance
614 Station des cars, Pologne.
615 Casernes des Etats Unis.
616 Reynes et Dauphine.

AVIS AUX CREANCIERS

Thomas R. Brady vs. Ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 16,018—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Thomas H. Fallon, comme syndic provisoire et syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

16 fév—16 21 25

ETAT DE LA LOUISIANE. — COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—Milton H. Duncan vs ses créanciers—No 29,228—Division B.—Ordre—Qu'une cession des biens du pétitionnaire Milton H. Duncan soit, et est par le présent acceptée par la cour pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Joseph D. Taylor, notaire, en son étude, No 170 rue Commune en cette ville, le LUNDI 10me jour de mars, 1890, à 11 heures, A. M., afin que le pétitionnaire puisse leur soumettre un rapport de ses affaires et de voter sur son application pour sa décharge, de voter pour un syndic, et sur toutes autres questions qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures contre sa personne et ses biens soient suspendues. Et que Jas. Brewer, Esq., avocat, est nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 4 février 1890.

Signé: FRED D. KING, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

5 fév—5 21—10 mars

Succession de William Henry Schroeder.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 29,234—Division B.—Attendu que Mme Veuve Thomas H. Groven a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu William Henry Schroeder, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

9 fév—9 13 18

Succession de Michael Kain.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 29,306—Division D.—Attendu que John B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Michael Kain, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

14 fév—14 19 23

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

LOUISVILLE AND NASHVILLE.

Arrivée.	Départ.
No 3 Fast Mail.7:00 am	No 4 Fast Ex...8:15 am
No 7 Coast Acc 9:05 am	No 6 Lim. Ex...3:15 pm
No 1 Lim. Ex.12:40 pm	No 8 Coast Acc 3:40 pm
No 5 Fast Ex..7:20 pm	No 2 Fast Mail.8:00 pm

ILLINOIS CENTRAL.

Arrivée.	Départ.
No 1 Passen...11:00 pm	No 2 Passen.....9:15 am
No 3 Chic.and N. O. Lim...7:30 am	No 4 St-Louis and Chic.Ex...5:00 pm

TEXAS AND PACIFIC.

Arrivée.	Départ.
No 52 California Express.......7:00 pm	No 51 California Express.........8:00 am
No 54 B. R. Local.........10:25 am	No 53 B. R. Local..........3:50 pm

QUEEN AND CRESCENT ROUTE.

Arrivée.	Départ.
No 1 Limited.11:25 am	No 2 Fastline..8:45 am
No 5 Fast line.7.00 am	No 6 Limited....5:00 pm

LOUISVILLE, NEW ORLEANS & TEXAS.

Arrivée.	Départ.
No. 1..........8:55 am	No. 2............5:00 pm
No. 3..........5:55 pm	No. 4............7:55 am
No. 5.........10:10 am	No. 6............3:50 pm

SOUTHERN PACIFIC COMPANY, MORGAN LINE.

Arrivée.	Départ.
San Antonio Ex.7:45pm	San Antonio Ex.7:25am
California Ex..8:15am	California Ex...3:55pm

NEW ORLEANS AND GULF RAILROAD

Arrivée.	Départ.
Tous les jours excepté le dimanche—9:00a.m, 4:00 p.m., 4:50 pm	Tous les jours excepté le dimanche. Pointe-à-la-Hache: 5:30 a.m., 5:00 p.m
Dimanches seulement—10:10 a.m., 8:00 pm	Shell Beach.......9:30 am. Dimanches seulement—5:00am., 4:00pm

EAST LOUISIANA R. R.
ABITA SPRINGS COVINGTON.

Le dimanche et le mercredi.
Arrivée.......7:00 pm | Départ.........7:30 am
Tous les jours excepté le dimanche.
Arrivée.......8.45 am | Départ.........4:00 pm

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur.

VENDREDI, 21 FEVRIER 1890.

Bayou Sara—OLIVER BEIRNE, à 5 P M
Bas du fleuve—ALVIN, à 11 A M
Pointe Houmas—MARY Z. COMEAUX, à 12 M
St-Louis—JAY GOULD et barges, à 5 P M

SAMEDI, 22 FEVRIER 1890.

St-Louis—CITY OF ST-LOUIS, à 5 P M
Bayou Sara—PAUL TULANE, à 5 P M
Ouachita River—ALTO, à 5 P M
Ouachita River—ASSUMPTION, à 5 P M
Bayou Goula—MARY Z. COMEAUX, à 12 M
Bayou Lafourche—WHISPER, à 5 P M
Lake Port—T. P. LEATHERS, 5 P M
Bayou des Glaises—J. K. TRUDEAU, à 5 P M

Fleuve et rivières

Louisville, 20 février—La rivière monte—12 pieds 6 pouces aux chutes, 14 pieds 10 pouces dans le canal. Temps couvert et frais.

Evansville, 20 février.—La rivière a 30 pieds et baisse. Temps clair.

Cincinnati, 20 février.—La rivière a 42 pieds 5 pouces et monte. Temps couvert; thermomètre 36.

Pittsburg, 20 février—La rivière a 42 pied 10 pouces et monte. Temps couvert et froid.

Wheeling, 20 février—La rivière a 16 pieds 4 pouces et monte. Temps couvert et froid.

Les passes.

Port Eads, 20 février, 6 p m—Vent du sud. Temps couvert. Arrivés hier soir à 6.30 p m. le steamship anglais Merchant capitaine Platt, de Liverpool via les Indes occidentales. Hier soir, steamship anglais Carrie de Newport Wales via St-Vincent à Orthwein Bros. Hier soir steamship anglais Travel and de St Vincent Cap de Verde sur lest à Lucas E Moore & co Barque italienne Amicizia capitaine Rothlin de Permanducas sur lest à A K Miller Meletta & co—Barque italienne Dominic Lanata capitaine Farina de Montevideo sur lest. Goélette Henry Buddey capitaine Huntermann de Coatzacoalcos. A 3 a m steamship anglais Red Sea capitaine Baker de Liverpool. Departs steamship El Paso pour New York Australia pour Hambourg. Hispania pour Port Limon. Breakwater pour Belize. Aransas pour la Havane. Clinton pour Brazos Santiago et Harlan pour Bluefields.

Marchés.

Paris, 20 février—Rentes trois pour cent 88 francs.

Londres, 20 fév., 4 p. m.—Consols à la clôture 97 7,16 au comptant et 97 5/8 à terme.

Havane, 20 février—Or espagnol 241 1/2 à 241 3/4. Change calme. Sucre stable.

Liverpool, 20 février—Coton—stable. Middling 6 1/16.

Ventes 9.000 balles, dont 500 pour l'exportation et la spéculation et 7.800 balles coton américain.

New-York, 20 février. Coton stable. Middling Uplands 11 5/16. Middling Orleans 11 9/16. Pas de ventes.

Futurs—stables à l'ouverture.

Livraison en février 11.16; mars 11.20; avril 11.25; mai 11.29; juin 11.34; juillet 11.39; août 11.40; septembre 10.72; octobre 10.37; novembre 10.25; décembre 10.24; janvier 10.26.

New-York 20 fév.—Coton stable. Middling Uplands 11 5/16; Middling Orleans 11 9/16. Ventes 108 balles.

Futurs calmes à la clôture. Ventes 93.500 balles.

Livraison en février 11.19 à 20; mars 11 21 à 22; avril 11.25 à 26; mai 11.30 à 31; juin 11.35 à 36; juillet 11.40 à 11.41; août 11.40 à 41; septembre 10.72 à 74; octobre 10.37 à 39, novembre 10.25 à 10 26, décembre 10.24 à 10 25.

BULLETIN MARITIME.

JEUDI 20 FEVRIER 1890.

EXPÉDIÉS EN DOUANE.

Steamship (alle) Teutonia, Caruthers, Liverpool via Newport News.

ARRIVÉS.

Steamship (ang) Merchant, Platt, Liverpool, via les Barbades etc.
Steamship (ang) Travellard, ——, St-Vincent Cape de Verde, sur lest.
Steamship (ang) Carrie, ——, Newport, Galles via Las Palmas et St Lucia Je
Steamship (ang) Red Sea, Baker, Liverpool.

BATEAUX A VAPEUR

Lafourche Charlet, Laurel Valley.
John D Scully, Scovell, annevenert.
Towboat Jay Gould, Davis, St-Louis, avec 5 barges.

EXPORTATIONS.

LIVERPOOL, VIA NEWPORT NEWS—par steamship Teutonia—4553 balles coton 30,602 18/56 boisseaux maïs en grenier 928 sacs tourteaux.

Arrivages de produits.

LAUREL VALLEY—par steamer Lafourche—66 boucts sucre 149 barils melasse 452 sacs riz brut et fret assorti.

SHREVEPORT—par steamer John D Scully—349 balles coton 2601 sacs graine coton et fret assorti.

ST-LOUIS—par towboat Jay Gould et barges—180,700 boisseaux maïs en grenier et fret assorti.

Par les chemins de fer.

NEW ORLEANS AND GULF RAILROAD Fret assorti.

LOUISVILLE N. O. & TEXAS RAILROAD—1657 balles coton 3 wagons graine coton et fret assorti.

SOUTHERN PACIFIC RR. COMPANY 284 balles coton 31 boucts sucre 20 barils melasse 1 demi-barils melasse 342 sacs riz brut et fret assorti.

N. ORLEANS & NORTHEASTERN RR.—Fret assorti.

LOUISVILLE AND NASHVILLE RR.—217 balles coton 955 sacs riz 3 barils via 12 demi-barils via et fret assorti.

TEXAS AND PACIFIC RAILWAY—533 balles coton 4 wagons graine coton et fret assorti.

ILLINOIS CENTRAL RAILROAD.—Fret assorti.

New York, 20 février 1890.

A A. Moulton et Co

Le steamship Hudson, capitaine H. R. Freeman, est arrivé ce matin.

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK.

Steamship Valencia, Miller..........parti 12 fév
Steamship New Orleans, Halsey........parti 15 fév
Steamship El Mar, Hawthorn..........parti 15 fév
Steamship El Dorado, Byrne...........parti 18 fév
Steamship Knickerbocker, Kemble.....parti 19 fév

NEWPORT.

Steamship Asiatic, Chamberlain......parti 2 janv

LIVERPOOL.

Steamship Professor, Keller.........parti 2 janv
Steamship Mariner, Black............parti 11 janv
Steamship Darien, Watson............parti 16 janv
Steamship West Indian, Berne........parti 18 janv
Steamship Venezuelan, Highton.......parti 25 janv
Steamship Statesman, Edgar..........parti 1er fév
Steamship Red Sea, Baker............parti 1er fév
Steamship Architect, Bond...........parti 30 janv
Steamship Andean, Wrake.............parti 9 janv
Steamship Mira, Jeffry..............parti 10 fév
Steamship Floridian, Sandry.........parti 13 fév
Steamship Author, Owen..............parti 28 janv
Steamship Vesta, Corbishley.........parti 30 janv
Steamship Edenmore, Watson..........parti 11 fév
Steamship Jamaican, Edwards.........parti 30 janv
Steamship American, Anson...........parti 8 fév
Steamship Yucatan, Fost.............parti 15 fév
Steamship Lake Nepigon, Anderson....parti 16 fév
Steamship Afton Hall, Fowler........parti 16 fév

LONDRES.

Steamship Governor, Reynolds........parti 6 fév
Steamship Ocean King, Gould.........parti 10 fév

BELFAST.

Barque Carl Hansted, Pedersen.......parti 16 janv

BREME

Barque Auguste, Schumacher..........partie 31 janv

LISBONNE

Barque Tammassina, Longobarde.......partie 25 janv

ANVERS

Steamship Marseille, Mollière.......parti 6 fév
Steamship Nymphe, Grimwade..........parti 15 fév

BORDEAUX.

Steamship Barraclaugh, ——...........parti 18 janv
Steamship Marseille, Mollière.......parti 11 fév

DALBEME

Steamship Efficient, Harris.........parti 22 janv
Steamship Rowland, ——...............parti 30 janv
Steamship Nora, Tosill..............parti 6 fév

PENARTH

Steamship Mary Anning, Evans........parti 7 fév

OPORTO.

Barque Osanna, Mastellano...........partie 30 janv

CARDIFFE.

Steamship Anjer Head, Ambrose.......parti 6 fév
Steamship Cairo, Lewer..............parti 13 janv

TENERIFFE.

Steamship Almandine, Collings.......parti 5 fév

BUENOS AYRES

Barque Peppina M., Coffiero.........partie 14 déc

RIO DE JANEIRO.

Navire Rookhurst, Moore.............parti 14 janv

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

STEAMERS.

Noms	Destination	Localités
Angers	Brême et Londres	1er dist. 29
Albert	Progreso	1er dist. 13
Aransas	Havane	Alger
Avonmore	Liverpool	rue 1re
Breakwater	Belize	1er dist. 15
Blue Jacket	....	Elevator
Californian	Liverpool	1er dist. 21
Clinton	....	Alger
Crown	Gênes	rue 5e
Excelsior	New York	Alger
Enrique	Liverpool	Southport
El Paso	New York	Alger
Federation	Brême et Londres	rue 4e
Gallego	Liverpool	Southport
Gussie	Bocas del Toro	Alger
Hispania	Port Limon	1er dist. 14
Haverstoe	Hambourg	Elevator
Havre	Havre	4e dist, 40
Harlan	Bluefields	Alger
Joaquin Ancona	Progreso	3e dist, 32
Milton	Liverpool	1er dist, 13
Merida	....	1er dist, 12
Morgan	En réparation	Alger
Mangara	....	Elevator
Mandalay	....	rue 4e
Navigator	Liverpool	Pic Tier
Presidente Carazo	Greytown	1er dist, 14
Prince de Leon	Barcelone	4e dist, 42
Paris	Havre	4e dist, 41
Pedro	Liverpool	Southport
Teutonia	Liverpool	4e dist, 43
Wm Cliff	Liverpool	1er dist, 21

NAVIRES.

Cora	Russie	rue 2e
John Bunyan	Russie	4e dist. 47
Newman Hall	Revel	1er dist. 35
Parramatta	Revel	4e dist. 47
Rialto	Russie	1er dist. 32

BARQUES.

Lindola	Oporto	rue 7e
Maria Luigia	Méditerranée	Gretna
Prince Victor	Liverpool	Harvey's Canal
Triade Tarabochia	Revel	3e dist. 40
Virgine della Guardia	....	rue 1re
William Hales	En détresse	Alger

GOELETTES.

Henrietta J Powell	Frontera	Point
W J Lermond	Cadix	1er dist, 27

Avis aux Créanciers

Département du Trésor.

Bureau du Contrôleur de la Circulation (Comptroller of the Currency).

Washington, D. C., 9 juin 1887.

AVIS.

Aux créanciers de la "New Orleans National Banking Association of New Orleans, La.", insolvable.

Un dividende de 2 pour cent, faisant en tout 62 pour cent, a été déclaré en faveur des créanciers de cette association, le 9 juin 1885. La seule valeur qui restât alors et dont on pouvait attendre un dividende futur, consistait en une réclamation contre E. D. LeBreton, fondé de pouvoirs (assignee) de N. S. Williams, pour $50,606 83. Une action en recouvrement a été instituée à la Cour de Circuit et le tribunal s'est prononcé contre l'association. Appel ayant été interjeté à la Cour Suprême des Etats-Unis, le jugement de la cour inférieure a été maintenu. Il ne sera donc pas payé de nouveau dividende aux créanciers de l'Association dont les affaires vont maintenant être liquidées finalement.

Les créanciers dont les noms suivent n'ont pas reçu tous les dividendes relevant de leurs réclamations et devront se mettre en rapport directement avec ce bureau.

W. L. TRENHOLM.
Contrôleur de la circulation.
(Comptroller of the Currency)

M. Aronstein,	A. M. Ageloste,
F. Alpuente,	A. Alciator,
Joseph Batt,	Joseph Brugers,
A. Bavhi & Co.,	Dr. I Bardes
W. R. Bell,	W. R. Bell, adm.aist r
B. Benjamin & Co.,	A. Bedault & Co.,
Louis Balleo,	Bercier & De Benet,
L. Bebolet,	F. Belden,
J. Brandon,	F. Breen,
J. F. Bartholemy,	Louis Bauer,
Bornio & Bro.,	R. Beltran,
C. Barbé,	B. E. Barinde,
J. A. Blaffer & Co,	W. Alexandre Bosso,
Jean Ballencie,	J. A. Borduzat,
Samuel Sanders,	Cousagerie & Lambert
James D. Coleman,	F. Calloway, agent,
Amadie Couturie,	P. Caro,
Lucy Curtis,	François Carrere,
Creole Fire Co. No. 9,	Cassidy & Miller
P. Casse, agent,	P. Casse,
Eugene Coulon,	M. Connell,
J. Cassard,	L. Charoet
J. H. Chipot,	Herman Curtius,
Louis Chaplain,	John Crickard,
Etienne Dubois,	Dubois & Lassaniers,
Mme Louis De Galle,	P. Duchenne,
T. B. Dunbar,	A. Delamotte,
P. Dejan,	J. C. Denis,
Arthur Denis,	De Suisez Hart & Co.,
Dominique Deux,	George Degas,
O. Drouet,	G. M. Doll,
A. Dumestre,	M. T. Ducros,
Davallier & Co,	A. De Sainte Gême,
S. Escoffier,	Manuel Elliott,
Percival Fergey,	Florian Flange,
F. B. Fleitas,	Foley, Conger & Co,
J. A. Fernandes,	A. Fusich,
Fritz & Brandon,	Charles Fitz,
J. B. Frank,	M. Faliex,
Gustave Furate,	E. C. Fenouse,
Felber & Gonsenhelm,	G. R. Finlay,
Mme Gust. Fournade,	Joseph Guenzheimer
Joseph Gatmeyer,	Generelly & Aliex,
T. Generelly,	A. Grouchy,
Isadore Geraud,	Fred Good,
Goodenow & Kelly,	Mme Arecio Guivand,
G. H. Gardner & Co.,	Howard Gorman,
S. Guinault,	J. Gerdal,
E. J. Hamilton,	Herman & Vignes,
J. M. Hemann & Co.,	George How, M. D.,
Mme Anna Hill,	B. Herres,
C. C. Holts,	Mme Henry Hébert,
Marx Israel,	Imcan Aycock & Co,
Johnson & Manson,	O. B. Johnson,
Jeannenaud & Co,	J. M. Justinian,
B. Jahrens,	F. Jaufroid,
Harriet Johnson,	Emile Kern,
C. W. Kullender,	Kendig & Co,
Dr E. Kunnemann,	Anatole Lesmann,
Joseph Larrieu,	B. Lapiace,
M. Lamason	K. Layntsson,
C. L'Hote & Co,	La. Equit. Life Ins. Co,
Edward Lischy	Lang & Bernheimer,
Labruyère & Dekle,	Mme J. B. Leprete, Suc
T. Lafon,	La. Ice Manufact. Co.
G. A. Lissaur,	Peter Lanata,
E. Monteuse & Co,	Charles Manson,
A. J. Montain,	J. Mandin,
M. Mann,	E. Musgrove, agent,
P. Macor,	C. M. Mangia,
J. G. Monroe, curator,	Maignan & Laborda,
Chas Massion, Succ. de	J. Manaud,
Philip McCabe,	T. Moreau,
Lucien Maillo,	Orville Marigny,
A. May,	V. Maignan,
Dr A. Mercier,	H. Marks,
Michael Meilleur,	Bezaille Nivetti,
Norton & Ball	Frank Oberhauser
J. Oliver & Co,	L. D. Ogden exécuteur
S. Pablo,	S. P. Parmly, agent,
Mme Anna Pastgen,	Pritchard & Beckham,
A. Petit,	Perkins, Swenson & Co,
H. Pederre,	S. B. Packard,
A. Pallacie,	B. Piffet,
P. Pons,	Planters Cotton Press
A. Quinsfe Fils,	S. Rabasse,
E. Roger & Co,	J. Reviere,
J. Strada,	Mme Anna Saron,
J. E. Serravais,	William Sweets,
G. Schmidt,	Southern Ramie Culture
Stresne,	Assn.
S. Smith,	Swarbacker & Dryer,
M. Scott,	H. F. Sturckee,
Smith & Ge,	Schneider & Zuberbier,
F. Sancho,	J. Siegfriend & Co,
D. H. Symart,	S. Seabery,
J. B. Saolari Schuller,	J. J. Stewart, trésorier
David Stewdt,	F. Seublet,
Mme M. E.	C. B. Singleton,
S. F. Schmiedeors,	Alfred Shaw,
H. N. Sorts,	P. Summants fils
Nicholas Th	E. A. Terrebonne,
A. Tesson	S. M. Todd & Co
Samuel M. Todd,	E. A. Tyler,
W. Van Benthuysen,	M. A. Vogel,
R. Vordter,	Jas A. Vignand
Philip Vellerie,	François Voitria,
Paine Wagner,	Adolp Wats,
Wm. Whan, Suc. de	L. A. Wiltz,
Wilkerson & Mosely	James Wilson,
B. Wagener,	R. E. White,
S. I. Zell & Co.	M. A. Zouts &

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bonne occasion pour un placement rémunératif.

Vente par le shérif d'une des plus belles propriétés de choix offerte cette saison.

Vente de la propriété améliorée de valeur formant l'encoignure N. W. des rues St Charles et Jackson, maintenant et depuis nombre d'années occupée par Chas Ballejo comme une grocerie de première classe et comme résidence.

Leopold Weil vs Mme Vve Delphine Philips et A. V. Philips.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 29,129—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 8 mars 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Trois terrains ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, passages, privilèges, servitudes qui y appartiennent et en font partie en quelque sorte, situés dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans le carré d'ilet borné par les rues **St-Charles, Jackson, Carondelet et Joséphine**, désignés par les numéros un, deux, trois et formant une portion de terre mesurant quatre vingt quinze pieds onze pouces de façade rue de l'avenue St Charles sur cent-vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur et de façade rue Jackson, la même profondeur sur la ligne qui le divise du terrain numéro quatre, quatre vingt-cinq pieds onze pouces sur la limite inférieure;

—AUSSI:—

Un terrain situé dans les mêmes district et carré, désigné par le numéro vingt-deux, mesurant vingt sept pieds dix pouces et six lignes de façade rue Jackson, sur une profondeur de cent trente pieds et vingt-sept pieds dix pouces et six lignes à l'arrière.

Etant la même propriété qui fut acquise par feu Philip T Philips, en l'achetant des successions de Alex. Philips et Rosina Philips, par acte exécuté pardevant John F. Coffey, notaire, le 7 juillet 1877, enregistré au bureau des Transferts, livre 110, fol. 192.

Et étant la même propriété que les deux défendeurs ont achetée de la succession de Philip T. Philips, No —— du dossier de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, conformément à un jugement les mettant en possession le 30 octobre 1898, enregistré au bureau des Transferts, livre 128, folio 533.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

5 fév—5 12 19 26—5 8 mars

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mutual Loan and Building Company vs John Fournier.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans No 28,427—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 1er mars 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et avantages, qui appartenant ou en dépendant, en quelque sorte, situé dans le Second District de cette ville, désigné par le No dix huit, de l'ilet No vingt quatre, borné par les rues Ste-Anne, Miro, Orléans et Galvez, d'après un plan dressé par A. Castaing, le huit février 1859, déposé en l'étude de Philippe Lacoste, ancien notaire, en cette ville; le dit lot mesure trente pieds de face à la rue Ste-Anne, la même largeur dans le fond, soixante-dix-neuf pieds, trois pouces et trois lignes de profondeur sur le côté vers la rue Miro et soixante-dix-neuf pieds deux pouces et trois lignes sur la ligne de division qui le sépare du lot No dix neuf, d'après le dit plan.

Etant la même propriété qui fut acquise par le défendeur du plaintif d'après acte passé pardevant John R. Legier, le 14 novembre 1888, enregistré dans le livre du bureau de transfert 129 folio 547.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans.

28 jan—28—fév 4 11 19 25—mars 1

L'ABEILLE

— DE LA —

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

— AVEC UNE —

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

— LE —

SAMEDI MATIN

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'Edition hebdomadaire réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS,

No 73 RUE DE CHARTRES

Entre Conti et Bienville.

ABONNEMENTS

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

EDITION HEBDOMADAIRE

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Un mois	[illegible]

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827 est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays

L'ABEILLE publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger.

Un Bulletin maritime,

Une liste des navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans,

Une liste des navires dans le port de la Nouvelle-Orléans,

Un Bulletin Financier,

Un Bulletin Commercial,

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer.

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

BUREAUX ET ATELIERS

73......CHARTRES......73

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, PAUL & DENIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Pour Effectuer un Partage.

Propriété Améliorée de Choix

RUE GRAVIER, PRÈS CLAIBORNE.

In re Mme Margaret Pickett, veuve de Daniel Driscoll, vs A. D. Driscoll et als.

No 26,953—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR MACON, PAUL & DENIS—Albert Paul, encanteur—Bureau, No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 15 mars 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un jugement rendu le 13 janvier 1890 et signé le 17 janvier 1890 par l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, Dossier No 26,952, dans l'affaire de Mme Margaret Pickett, veuve de Daniel Driscoll versus A. D. Driscoll et als, il sera vendu à l'encan, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Commune, Clara, Gravier et Magnolia, désigné par le No 6 sur un plan dressé par C. A. Hedin, ingénieur civil, conformément au dit plan le lot mesure 28 pieds 3 pouces et 3 lignes de face à la rue Gravier sur une profondeur de 136 pieds 2 pouces et 3 lignes, entre lignes parallèles. Les améliorations sont connues par le No 365 de la rue Gravier et consistent en une jolie et confortable résidence en bois subdivisée en deux étages, couverte en ardoises, avec galerie de devant et de côté, une bonne maison en bois à un étage (3 chambres) dans le fond, 2 caves, la cour en partie pavée, etc., un bon placement d'argent, et commandera toujours un bon loyer.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un et deux ans de crédit, en bill to garantis par hypothèque, etc., sur la propriété portant intérêt à raison de 8 pour cent par an jusqu'à paiement final, cum ible avec toutes les clauses usuelles de garantie, etc.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Jno. Bendernagel, notaire. Un dépôt de 10 pour cent sera requis au moment de l'adjudication. L'acquéreur assumera le paiement des taxes de l'année courant.

8 fév—8 15 22—mars 1 8 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Syndic.

Propriété de choix du Deuxième District.

Résidence rue Royale.

A. Delvaille & fils et A Delvaille et Emile J. Delvaille vs. leurs créanciers.

No 28,800—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division E.

PAR MACON, PAUL & DENIS, ALBERT PAUL Encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 22 mars 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 avenue St-Charles en vertu d'un arrêt de l'hon. Albert Voorhies juge de la Cour Civile de District paroisse d'Orléans Division E, Dossier No 28,800, en date du 15 février 1890, dans l'affaire de A. Delvaille & fils et de A. Delvaille et Emile J. Delvaille contre leurs créanciers, il sera vendu à l'enchère publique, savoir:

Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout ce qui y appartient, située dans le Deuxième District de cette ville carré d'ilet borné par les rues Royale, Chartres, St-Philippe et Dumaine, et mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de façade rue Royale, sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent la belle et vaste maison de résidence en briques à deux étages et avec mansarde, portant le No 226 de la rue Royale. Cette splendide propriété est des plus confortablement subdivisée, ayant de grands et beaux salons, salle à manger richement décorée, manteau de cheminée en marbre blanc, etc. Aux étages supérieurs il y a des chambres à coucher grandes et bien aérées, cabinets, chambre de bain, etc., cour pavée et tout à fait une des maisons de résidence des mieux choisies du Deuxième District.

Conditions—Comptant.

L'acte de vente pardevant Charles J. Théard, notaire, aux frais de l'acquéreur.

19 fév—16 22—1 8 15 22 mars.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée de valeur rue Septième, près la rue Magasin.

Succession de C. G. Grappendorf.

Nos 28,932—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E.

PAR MACON, PAUL & DENIS, ALBERT PAUL, encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 1er mars 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 74 rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté du 16 janvier 1890, il sera vendu à l'encan—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Septième, Magasin, Camp et Sixième désigné comme lot No 22 sur un plan fait par E. F. Nichols, voyer, daté du 14 décembre 1840, le dit lot mesure 34 pieds 9 pouces de face à la rue Septième sur une profondeur entre lignes parallèles de 123 pieds.

Les améliorations consistent en une maison en bois à deux étages, etc.

Conditions. Un tiers ou plus comptant, la balance à un et deux ans de crédit en billets garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue, portant 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement. Les améliorations devant être tenues assurées et la police transférée au vendeur. Ensemble avec toutes les clauses usuelles de sécurité.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant John Bendernagel, notaire. Un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

17 janv—17 25—1 8 15 22 fév—1 mars.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de choix dans le Premier District, près du Marché Claiborne.

Succession de George Bairnsfather.

No 27,526—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR MACON, PAUL & DENIS—Bureau No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 8 mars 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 27 janvier 1890, il sera vendu à l'encan, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits voies et privilèges qui y appartiennent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Commune, Claiborne, Gravier et Willow ou Ste Adeline, désigné par le No 5, sur un plan de L. H. Pilié, voyer, en date du 21 octobre 1867 et déposé en l'étude de J. Augustin, notaire, et mesurant 27 pieds 2 pouces et 7 lignes de face à la rue Commune, sur une profondeur de 1[illegible] pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations sont connues par le No 372 rue Commune et consistent en une maison en bois à un étage, jolie et bien bâtie, subdivisée en occupée par une pharmacie et tenue par Henry Greif.

Les améliorations du fond sont une grande bâtisse à deux étages subdivisée comme résidence.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un et deux ans de crédit au gré de l'acquéreur en billets portant intérêt à 8 pour cent par an, à partir du jour de la vente jusqu'au paiement final, sécurisés avec hypothèque, assurance et les clauses usuelles de garantie.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant John Bendernagel, notaire. Un dépôt de 10 pour cent sera requis au moment de la vente.

1er fév—1er 8 15 22—mars 1er 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un joli cottage comme demeure, rue Morales, près des Champs-Elysées.

Quatorze actions de la Compagnie d'Assurances Mutuelles des Marchands.

Succession de Antonio Canet et épouse.

No 28,252—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

PAR MACON, PAUL & DENIS—ALBERT PAUL, encanteur—Bureau, No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 1er mars 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, en date du 15 janvier 1890, il sera vendu, à l'encan—

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Morales, Urquhart, Française et Champs-Elysées, mesurant, à la mesure américaine, 30 pieds de face à la rue Morales sur une profondeur de 60 pieds, mesure française. Les améliorations, connues comme le No 497 rue Morales, comprennent un joli cottage en bois, cuisine dans le fond, hangar, citerne, etc., bonne entrée pour voiture. Bonne occasion pour des personnes ayant peu de moyens.

Quatorze actions du fonds capital du Merchant Mutual Insurance Company.

Conditions—Comptant.

L'acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant M. T. Ducros, notaire.

Un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

19 jan—19—fév 1 8 15 22—mars 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

POUR OPÉRER UN PARTAGE,

Les maisons de résidence,

double, de choix, en bois et à deux étages, 102 et 104 rue Félicité.

In re Mme Marie Harvey vs. Mary Harvey et als.

Nos 20,017 et 19,529 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division "E".

PAR MACON, PAUL & DENIS—ALBERT PAUL, encanteur—Bureau, No. 10 rue Carondelet—SAMEDI, 8 mars 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 74 rue St-Charles, en vertu d'un jugement rendu le 12 juin 1889 et signé le 21 juin 1889, par l'Honorable Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, Division "E", il sera vendu à l'encan, pour opérer un partage, la propriété suivante, savoir:

Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le carré d'ilet borné par les rues Félicité, Ste Marie, Laurel et Annonciation, mesurant, au pied américain, 36 pieds de façade rue Félicité, sur 161 pieds 2 pouces plus ou moins, sur la ligne la plus rapprochée de la rue Annonciation, et 160 pieds 1 pouce et 5 lignes sur la ligne du côté de la rue Laurel, le tout, plus ou moins, formé du terrain No 12 et d'une portion du terrain 13 étant 8 pieds du terrain contigu No 12 et une partie des terrains Nos 7 et 8 comme c'est indiqué sur un plan annexé à un acte d'Albert Doparran à Seargent P. ott, passé pardevant A. Boudousquié, ancien notaire, le 5 mai 1855. Les améliorations consistent en une vaste maison de résidence double, en bois, commode et bien construite, désignée par les Nos 102 et 104 rue Félicité.

Conditions de la vente.—Un tiers comptant et le reste payable à crédit en un et deux ans, en billets garantis par hypothèque et hors du vendeur sur la propriété vendue, portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir du jour de la vente jusqu'à parfait paiement. Les billets seront divisés en coupons à la convenance des parties intéressées. Les améliorations devront être assurées aux frais de l'acquéreur et la police d'assurance transférée au vendeur, etc.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Bernard Titche, notaire.

Un dépôt de 10 pour cent sera exigé au moment de l'adjudication.

1 fév—1 8 15 22—1 8 mars